

Reçu en préfecture le 13/04/2018

ID: 060-200066975-20180410-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nº: 2018-CC-05-063

DEPOT D'UNE FICHE OPERATION AU TITRE DE LA PRADET RELATIVE A LA REQUALIFICATION DES **ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUES (ZAE) DE** LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES **DU CONSEIL REGIONAL** HAUTS DE FRANCE

SEANCE

DU 10 AVRIL 2018

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice: 48

présents: 31

votants: 35

L'an deux mille dix-huit, le mardi dix avril, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Pontarmé, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Siégeaient à l'assemblée :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLEREL Francis (Villers Saint Frambourg) suppléant de Monsieur NOCTON Laurent
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis) * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
 - * Monsieur LESAGE William (Chamant)
 - * Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
 - * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
 - * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
 - * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
 - * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
 - * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaalis)

DATE DE CONVOCATION:

29 MARS 2018

* Monsieur PESSE Luc (Senlis)

- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)

SECRETAIRE DE SEANCE:

Daniel FROMENT

* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)

* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoirs:

- * Madame BENOIST Magalie (Senlis) à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) à Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte) à Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)

Envoyé en préfecture le 13/04/2018

Reçu en préfecture le 13/04/2018

Affiché le 13 AVR 2018 ID : 060-200066975-20180410-DEL2018CC05063-DE

* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)

* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)

* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)

* Madame LEFEVRE Sylvain (Senlis)

* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)

* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)

* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)

* Madame LUDMANN Véronique (Senlis) * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)

* Monsieur PESSE Luc (Senlis)

* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)

* Madame REYNAL Sophie (Senlis)

* Monsieur ROBERT Marie-Christine (Senlis)

* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant : Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 31 présents, 17 absents et 4 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Délibération

VU la délibération de la Région Hauts-de-France, en date du 8 Juillet 2016, définissant accord cadre et fonds d'investissement,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2017-CC-08-109 du 8 novembre 2017 approuvant la signature de l'accord cadre pour la mise en œuvre sur l'Espace de dialogue Oise de la Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET) pour la période 2016-2021,

CONSIDERANT la volonté de déposer une demande de subvention au titre de la PRADET, concernant la requalification des Zones d'Activités Economiques situées sur le territoire de la Communauté de Communes,

CONSIDERANT la nécessité de délibérer à ce sujet afin d'officialiser la demande de dépôt de la fiche opération dans la programmation régionale et ainsi solliciter une subvention du Conseil Régional Hauts de France

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-présidente en charge des relations avec les prestataires, par un vote au scrutin ordinaire, par 35 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire décident :

- D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise à déposer une fiche opération au titre de la PRADET pour la requalification des Zones d'Activités Economiques situées sur le territoire de la Communauté de Communes.
- D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise à signer la demande de subvention réalisée au titre de la PRADET pour la requalification des Zones d'Activités Economiques situées sur le territoire de la Communauté de Communes.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu De la transmission en Sous-préfecture,

Le:

Et de l'affichage le :

1 3 AVR. 2018

Le Président,

Philippe CHARRIER

Envoyé en préfecture le 13/04/2018

Reçu en préfecture le 13/04/2018
Affiché le 13 AVR. 2018
Po ID 9660-200066975-20180410-DEL2018CC05063-DE
Fait à Senlis,

Le 1 3 AVR. 2018

Philippe CHARRIER